

A. D. 781. — Evangelistarum de Godescalc. Minuscule carolingienne.

Paris, Bibliothèque Nationale, Ms. lat., nouvelles acquisitions 1203.

Évangélaire — contenant les péripécies ou les évangiles pour l'année liturgique — écrit par Godescalc sur l'ordre de Charlemagne et de la reine Hildegarde. Grandeur : 31 x 21 cm. C'est un *Codex aureus* : le parchemin est coloré en pourpre, les lettres sont écrites en or, il y a que les titres qui soient en argent (sur la photographie les lettres d'or apparaissent en blanc). En plus des péripécies, le Codex contient encore un calendrier, une *tabula paschalis*, et à la fin, une poésie de l'écrivain Godescalc. Alors que l'écriture du Codex est généralement onciale, la poésie pourtant est écrite en minuscule carolingienne, et celle-ci mérite un intérêt tout particulier, car c'est un des premiers exemples datés de ce genre d'écriture. Notre Fac-similé donne la première page de la poésie. — De l'écrivain Godescalc, nous ne savons que ce qu'il nous apprend lui-même : il a reçu l'ordre de Charles et de la reine Hildegarde d'exécuter le travail, alors que le roi commençait la 14^e année de son règne (781); c'est cette même année que Charles célébra à Rome la fête de l'Éques. Le ressort des mots par lesquels l'écrivain recommande à la grâce du Christ la vie du roi et de la reine, que le manuscrit fut achevé avant le 30 Avril 783, jour de la mort d'Hildegarde. — Ce précieux manuscrit, avant la révolution française, était conservé à Toulouse au couvent de Saint-Sernin (*Sancti Saturnini*), où on le vénérait comme un don de Charlemagne. Voir la description dans Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, III, 232; l'Éper, *Kürzel des Grossen Kalendarium und Osterfestel*, 1858; Duemmler, *Poetae latini aevi Carolini*, I, 94 (*Monumenta Germaniae historica*).

Minuscule carolingienne. A consulter sur l'origine et l'histoire de cette belle écriture (sur laquelle repose l'écriture moderne, soit manuscrite, soit imprimée) le chapitre de notre Introduction « la minuscule carolingienne », bien que beaucoup d'autres écritures antérieures fussent des écritures minuscules — d'abord la cursive romaine récente et la demi-onciale, puis les écritures nationales — on donne pourtant de préférence le nom de minuscule à l'écriture carolingienne. Celle-ci se distingue des minuscules précédentes spécialement en ceci : elle cherche à rendre toutes les lettres indépendantes, écartant les ligatures (à l'exception d'un petit nombre déterminé), de plus, les lettres ont une taille plus égale, plus régulière et mieux proportionnée. Au début, cette écriture avait encore certaines ligatures anciennes et des lettres archaïques (minuscule carolingienne primitive), mais avec le temps, elle s'en est affranchie de plus en plus. — La minuscule carolingienne marque le terme d'une longue évolution et de la « nouvelle » période d'écriture. L'alphabet minuscule a ici une forme qui se distingue par la simplicité, la beauté et la netteté. Il obtint un tel succès qu'il fut accepté dans tous les pays de l'Europe occidentale et depuis, la minuscule est restée prédominante dans l'écriture.

La séparation de mots est à peu près parfaite. A la fin de chaque vers on trouve des signes de ponctuation; la plupart du temps ce sont deux points placés côte à côte (I, 10, 121; plusieurs fois on a deux points, l'un au-dessus de l'autre, et une virgule (I, 4, 6). A la fin du 1^{er} poème (II, 3), on a trois points et une virgule. A remarquer le réglage : ce sont deux lignes entre lesquelles les lettres devaient être écrites; le copiste pourtant ne se tient pas strictement à ces lignes. Les deux premières lignes de la première colonne (et le mot *oré* dans la colonne II, ligne 4), sont écrites en lettres onciales bien formées. Chaque vers commence par une lettre capitale onciale.

<p>4) Aurea purpuræis pinguntur grammata scedis. Regna poli rosco pate — sanguine — facta tonantis Fulgida stelligeri promont et gaudia caeli. Eloquiumque Dei digno fulgore choruscans Splendida perpectuè promittit praemia vitae. En praecepta Dei decorata colore rosarum Munera martyrii demonstrant esse capenia. Candida virginitas caelorum cara colonis Auri haventis specie hortatur habenda. Argentique figuratur splendore micantis Vita maritum cunctis concessa iugulis. Sic doctrina Dei pretiosis scripta metallis Lucida lucili perducit ad atria regni Lumen evangelii sectantes corde benigno, Scandentesque poli super</p>	<p>ardua sidera caeli Collocat in thalamo caelorum regis in avum</p> <p>5) Orbe bonus loto passim laudabilis heros, Inclutus in regno, fretus caelestibus armis, Laude triumphator, dudum super aethera notus, Iure patrum solio felicitèr inlittus heres, Pacificus rector, patiens dominator et aequus, Praefatus multis, humilis pietate superbus. 15) Providus ac sapiens, studiosus in arte laborum, Iustitiae custos, reclus, versusque, fidelis, Pauperibus largus, miseris solacia praestans, Plenus honore Dei et Christi compibus amore, 25) Hoc opus exitium Franchorum scribere Carus Rex pius, egregia Hildegarda cum coniuge, iussit:</p>	<p>Ut Petrum sedemque Petri rex cerneret, atque Purpura caelithrono deferret munera Christo. Multa peraepris concessit dona missilis, Annua tunc illidem celebrans solennia paschae</p>
--	---	---

Saec. VIII. exeunte. — Le Codex Ada. Minuscule carolingienne.

Trèves, Stadtbibliothek, Bibelhandschriften 22 (Codex aureus), p. 17.

Les quatre Évangiles écrits en lettres d'or sur parchemin. Grandeur actuelle des feuillets : 36,5 x 24,2 cm. Avant la révolution française le Codex appartenait à l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves; il est mentionné dans le plus ancien catalogue de l'abbaye, qui remonte au XII^e siècle : *Textus evangelii unius auro scriptus*. Sur la dernière feuille, fol. 172, on trouve écrits en Capitale rustica, à l'encre rouge, les vers suivants : *Ille liber est vitae, paradisi et quattuor annos, — Clara saluiferi pendens miracula Christi, — Que plus ab nostrum sobilit fecisse salidum, — Quoniam devota Deo iussit perseverare mater — Ada, ancilla Dei, paterisque omnia modelle. — Pro qua, quinquagesimo annos, ante manserit.* Une religieuse du nom d'Ada a donc fait écrire et orner le Codex. Qui était cette Ada? Son nom revient dans un nécrologe de S. Maximin, dont les plus anciennes notices remontent vers l'année 1200; on y trouve au V. idus Maii : *Ada, Christi ancilla, que nulla sancto Maximino contulit bona* (Trèves, Stadtbibliothek, Cod. 1634, fol. 109). Le nom se retrouve encore, fol. 144 du même Codex, à la date du 11 Mai, dans une liste des anniversaires de l'abbaye appartenant à la fin du XIII^e siècle, mais avec une addition importante : *Ada, ancilla Christi, soror magni Karoli regis, que magna bona nobis contulit.* Une note marginale du XIII^e siècle, qui se trouve dans un autre nécrologe de Saint-Maximin (aujourd'hui au *Museum Hollandianum* à Bruxelles) contient, à la date du V. idus Maias, la même addition avec quelques développements; on y lit : *Obiit Ada, ancilla Christi, pie memorie filia Piprini regis, soror magni imperatoris Karoli, que nulla bona circa et infra Moguntiam et Wormatium et in pago Nidhorvo sancto Maximino contulit, et testam evangelii auro conceptum et auro decoratum dedit, post hunc vite hic sepulta in pace quiescit.* Ce sont les plus anciens renseignements manuscrits, qui désignent Ada comme sœur de Charlemagne. Le nom — Ada ou *Ada* — se rencontre souvent aussi dans les actes de donation de l'époque carolingienne pour les monastères de Fulda et de Lorsch : *Ada, ancilla Christi*, en l'année 803, donna au monastère de Fulda sa maison de Mayence; il semble que ce soit la même Ada qui fit écrire le Codex de Trèves. Pourtant aucun de ces anciens documents ne désigne Ada comme sœur de Charlemagne et aucun historien n'a fait mention d'une sœur de ce nom. Il est donc douteux que les indications du XIII^e siècle contenues dans les nécrologes de Saint-Maximin reposent sur une tradition historique digne de foi. Voir la description du Codex dans l'édition de luxe *Die Trierer-Ada-Handschrift*, par K. Menzel, P. Corssen, H. Janitschek, A. Schütgen, F. Hettner, K. Lamprecht (*Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, VI, Leipzig 1889). C'est à cet ouvrage que nous empruntons notre Fac-similé. Voir aussi M. Keuffer, *Beschreibendes Verzeichnis der Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier*, t. 18, Trèves 1888.

Deux copistes ont collaboré à ce Codex. Notre Fac-similé donne un exemple de la main du premier. A notre avis, ce copiste n'est autre que Godescalc, dont nous avons appris à connaître l'écriture sur la reproduction jointe à la présente. Comparer par exemple les deux formes de l'a, ligne I, 1, 2, avec les formes de l'a, ligne I, 3, 6 de Godescalc; de plus, la forme du d, ici ligne I, 2, 4, et là, I, 11; le g, ici ligne 2, 5, 6, 8, là, ligne 3, 4, 5, 6; l'n, ici I, 2, II, 2, et là, II, 25. De même, les formes de e, o, r, s, t, sont absolument semblables dans les deux manuscrits. En outre, on remarquera le renforcement des hastes en forme de massue; la forme semblable des lettres onciales, ici I, 16 et au commencement des paragraphes, là I, 1, 2; II, 4 et au commencement des vers; la ressemblance de la ligature *or*, ici I, 18, 25, 26, et là II, 13, 15, 22; et la ressemblance dans la manière de corriger, ici I, 18, et là I, 17. La ressemblance apparaît encore dans l'ornementation des marges et dans le dessin général des pages. K. Menzel avait donc raison d'attribuer le Codex Ada à la fin du VIII^e siècle et de rechercher son origine à la cour impériale d'Aix-la-Chapelle, où vécut Godescalc, semble-t-il, dans l'entourage de Charlemagne. Janitschek, à cause de l'ornementation attribuée au Codex, avec beaucoup d'autres *Codices auri*, à une école calligraphique de Metz, pourtant S. Berger a démontré qu'aucune des preuves apportées par Janitschek n'étaient valables (voir *Histoire de la Vulgata*, p. 276).

MATTHEUM.

<p>5) Ioseph, fili David, nolii timere accipere Mariam coniugem tuam: quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est. Pariet autem filium, et vocabis nomen eius Ioseph: ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.</p> <p>Hoc autem totum factum est, ut adimpleret quod dictum est a Domino per prophetam dicentem: Ecce virgo in utero habebit et pariet filium, et vocabit nomen eius Emmanuel. Noli scum Deus.</p> <p>Exurgens autem Ioseph a somno, fecit sicut præcepit ei angelus Domini, et accepit coniugem suam et non cognoscit eam, donec peperit filium suum primogenitum</p>	<p>Joseph, fili David, nolii timere accipere Mariam coniugem tuam: quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est. Pariet autem filium, et vocabis nomen eius Ioseph: ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.</p> <p>Hoc autem totum factum est, ut adimpleret quod dictum est a Domino per prophetam dicentem: Ecce virgo in utero habebit et pariet filium, et vocabit nomen eius Emmanuel. Noli scum Deus.</p> <p>Exurgens autem Ioseph a somno, fecit sicut præcepit ei angelus Domini, et accepit coniugem suam et non cognoscit eam, donec peperit filium suum primogenitum</p>
---	--